

PROGRAMME 2016/2017 D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ



Informier • Prévenir • Former

* îledeFrance

AUPRÈS DES JEUNES DE LYCÉES ET CFA D'ÎLE-DE-FRANCE

>> LE CRIPS IDF: UN DISPOSITIF RÉGIONAL

Le Crips (Centre régional d'information et de prévention du sida d'Île-de-France) est un centre de ressources sur le VIH/sida, les IST, les hépatites, l'éducation à la vie affective et sexuelle, la contraception, les drogues, les dépendances et les conduites à risque chez les jeunes. Son action au sein des lycées et CFA franciliens s'inscrit dans le cadre de la stratégie "Prévention, santé, jeunesse" voulue par le Conseil régional d'Île-de-France.

Le Crips met à disposition des professionnel.le.s une variété de services : un centre d'information et de documentation, un centre de formation, une plateforme pour l'accompagnement des projets. Il propose également aux 13/25 ans des espaces d'accueil, d'écoute et d'orientation avec le BIP (Bus d'information prévention).

>> NOTRE DÉMARCHE

Les actions mises en place par le Crips se basent sur les concepts d'éducation pour la santé définis par la Charte d'Ottawa, en 1986. Les modalités utilisées par le Crips, basées sur l'interactivité, se veulent d'être au plus près des préoccupations des jeunes et des adultes qui les entourent, afin de leur permettre de prendre conscience des ressources personnelles et extérieures dont ils disposent.

>> NOS ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis 1992, sur financement du Conseil régional d'Île-de-France, le Crips coordonne plusieurs programmes en éducation pour la santé dans les lycées et CFA franciliens. Le Crips bénéficie d'un agrément national du ministère chargé de l'Éducation nationale, et des trois agréments académiques pour l'Île-de-France qui garantissent que l'association respecte les principes de l'enseignement public. Les conduites à risques peuvent être plus fréquentes à l'adolescence et concernent particulièrement les comportements liés à la vie affective et sexuelle et à la consommation de drogues. Le Crips a donc choisi de mettre en place des actions spécifiques à ces deux thématiques. Lorsque les jeunes intègrent les lycées ou CFA, ils ont déjà acquis des connaissances grâce aux interventions organisées au cours de leur parcours scolaire par l'Éducation nationale. Ainsi, les actions développées par le Crips sont donc une continuité, et visent à développer l'adoption de stratégies de prévention. Les actions de prévention et de promotion de la santé sont plus efficaces lorsqu'elles ont lieu à plusieurs reprises et s'inscrivent dans une démarche globale.

>> 2014 / 2015 : EN CHIFFRES

Le pôle scolaire a assuré environ 2 850 actions dans 269 lycées (publics et privés) et 85 CFA d'Île-de-France. Environ 95 000 jeunes ont été ainsi sensibilisés.

>> NOS THÉMATIQUES

Selon les préoccupations des jeunes les interventions pourront porter :

EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ SUR :

- le consentement,
- la relation à l'autre,
- les risques liés à la sexualité,
- les moyens de protection et de contraception,
- les IST dont le VIH,
- l'attirance, les premiers pas,
- le rôle des personnes relais et des lieux ressources,
- les discriminations liées à la sexualité et au genre,
- les stratégies de prévention,
- etc.

EN PRÉVENTION DES CONSOMMATIONS DE DROGUES SUR :

- la relation aux produits,
- les motivations à consommer,
- les effets sur la santé,
- les normes sociales et la pression des pairs,
- la législation des différents produits,
- les stratégies de réduction des risques,
- le rôle des personnes relais et lieux ressources,
- les différents types d'usage (de l'expérimentation à la dépendance),
- etc.



>> NOS PROPOSITIONS POUR 2016/2017

IA. INTER'ACTION : "ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ"

Projet expérimental

OBJECTIF :

Permettre aux jeunes de faire face aux situations parfois complexes de la vie affective et sexuelle par le biais du développement des compétences psychosociales (CPS) appliquées à l'éducation à la sexualité.

RÉCAPITULATIF :

Toutes les séances viseront à développer les CPS suivantes : savoir communiquer efficacement ; savoir résoudre des problèmes/négociation ; avoir une pensée critique ; savoir prendre des décisions.

2H TEMPS ADULTES

Une séance de sensibilisation auprès des adultes de l'établissement présentant le projet et précisant les liens entre les CPS et leurs pratiques professionnelles.



+ 1H JEUNES

Une séance sur le thème de la contraception (le rôle de chacun.e dans la contraception, les différents moyens de contraception, etc.)*



+ 1H JEUNES

Une séance sur le thème du développement de l'esprit critique dans ses relations aux autres et à la société.*



+ 1H JEUNES

Une séance sur le thème des normes liées au plaisir.*

(*) Les contenus sont donnés à titre indicatif et pourront être amenés à évoluer en fonction des évaluations du projet.

3P. PRÉVENTION PAR LES PAIRS "ON S'ENGAGE, ON PASSE LE MESSAGE"



Des jeunes volontaires d'un même établissement (35 maximum / plusieurs niveaux de classe possibles) sont accompagné.e.s par l'équipe du Crips (en lien avec les différentes personnes et structures relais de l'établissement), dans la création d'un projet de prévention à destination des autres élèves ou apprenti.e.s.

Les jeunes volontaires pourront choisir entre la thématique Prévention des consommations de drogues ou Éducation à la sexualité.

OBJECTIF :

Permettre aux jeunes d'être acteurs de prévention au sein de leur établissement.

2H TEMPS ADULTES

Une séance de sensibilisation, auprès des adultes de l'établissement, sur les modalités de mise en œuvre du projet et l'encadrement des pairs volontaires.



+ 2 X 2H JEUNES

Deux séances de deux heures d'accompagnement auprès des pairs volontaires sur la création de leur projet de prévention.



+ 2H JEUNES

Une séance de sensibilisation auprès des pairs volontaires sur la thématique de leur choix : éducation à la sexualité ou prévention des consommations de drogues.



+ JOURNÉE DE PRÉSENTATION

Présentation de l'ensemble des projets réalisés par les jeunes pairs.

PA. PAROLES D'ADOS

OBJECTIF :

Favoriser l'expression des jeunes autour de leurs représentations et connaissances et les aider à identifier les lieux et personnes ressources.

OPTIONNEL

+ SENSIBILISATION DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Objectif : mieux connaître le Crips et son action au sein de l'établissement dans le but de faciliter, par la suite, les échanges avec les jeunes sur les thématiques abordées.



2H ANIMATION DÉBAT

L'animateur.trice de prévention régule la parole, apporte des éléments de connaissance et crée un climat favorable à l'expression des jeunes, afin de les amener à trouver leurs propres réponses et stratégies de prévention.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Lycées :

<http://lycees.lecrips-idf.net>

CFA :

<http://cfa.lecrips-idf.net>

PS. PRÉV'EN SCÈNE

OBJECTIF:

Faciliter l'émergence des représentations, connaissances et pratiques des jeunes ; les aider à élaborer leurs propres stratégies de prévention.

OPTIONNEL

+ SENSIBILISATION DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Objectif : mieux connaître le Crips et son action au sein de l'établissement dans le but de faciliter, par la suite, les échanges avec les jeunes sur les thématiques abordées.

+

2H THÉÂTRE FORUM

(plusieurs classes regroupées)

La compagnie théâtrale met en scène différentes situations problématiques.

Les jeunes sont ensuite invités à rejouer les saynètes avec les comédien.ne.s, afin de trouver une issue qui leur semble plus favorable.

Un.e meneur.se de jeu anime et régule ces différents temps.

+

+ 2H ANIMATION DÉBAT

(dans chaque classe). L'animateur.trice de prévention encourage l'expression en approfondissant la réflexion à partir des saynètes jouées lors du théâtre forum. Il/Elle régule la parole, apporte des éléments de connaissances et aide les adolescent.e.s à trouver les réponses qui leur sont propres.

Les actions du Crips sont financées par le Conseil régional d'Île-de-France et proposées gratuitement aux lycées et CFA franciliens. La réussite de notre programme d'éducation pour la santé repose en grande partie sur la qualité des partenariats établis avec les établissements concernés.

>> LE PARTENARIAT EN PRATIQUE

LES ENGAGEMENTS DU CRIPS

Une charte de l'animation concernant nos actions de prévention a été mise en place. Elle formalise la mise en oeuvre du programme et permet d'assurer le bon déroulement des interventions. L'ensemble de l'équipe d'animation s'engage à respecter cette charte. Les animateurs ou animatrices vous contacteront pour garantir le bon déroulement de celles-ci en s'informant du contexte et des besoins spécifiques.

LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les 3 règles incontournables :

- La présence d'un adulte de l'établissement est obligatoire tout au long des animations. Il s'agit d'inscrire au mieux les séances dans le quotidien des élèves et apprenti.e.s. Conformément aux chartes académiques et la charte de l'animation du Crips, cette personne doit s'engager à être présente durant toute la séance et à respecter les règles de fonctionnement énoncées par l'animateur.rice.
- L'animation concerne un groupe classe (ou plusieurs classes dans le cas des représentations théâtrales) et doit avoir obligatoirement lieu sur un temps d'enseignement ou lors d'un temps spécifiquement dédié (semaine santé).
- Cette intervention se déroule au sein de votre établissement dans une salle adaptée (type salle de cours classique, chauffée si besoin).

En cas de non respect de ces conditions d'organisation, les intervenant.e.s du Crips ne pourront pas assurer l'animation ou la représentation théâtrale.

LES MODALITÉS D'INTERVENTION DANS LES LYCÉES ET LES CFA

- Public visé (sauf pour prévention par les pairs) : UNIQUEMENT les classes entrantes / aucune exception n'est possible (Niveaux 4 et 5 : seconde générale, 1^{er} année de CAP, 1^{er} année de Bac professionnel, etc.)
- Nombre minimum d'élèves ou d'apprenti.e.s par classe pour une animation : 5 élèves (en deçà, l'animation ne pourra avoir lieu).
- À la fin des interventions, les animateur.trice.s du Crips mettent à disposition des lycéen.ne.s et apprenti.e.s des brochures de prévention et, éventuellement, des préservatifs. Quelques minutes peuvent être laissées disponibles pour répondre aux questions individuelles et orienter vers des personnes et lieux ressources.
- Une évaluation globale du programme : une procédure d'évaluation est mise en place pour l'ensemble des projets du Crips. Cette évaluation permet d'améliorer la qualité des interventions pour l'année scolaire suivante.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'ACCUEIL DES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES "PRÉV'EN SCÈNE"

Peuvent s'inscrire au projet "Prév'en scène" les établissements bénéficiant d'un lieu spécifique et adapté pouvant accueillir de 80 à 120 jeunes simultanément. La fiche technique détaillée apparaîtra au moment de l'inscription.

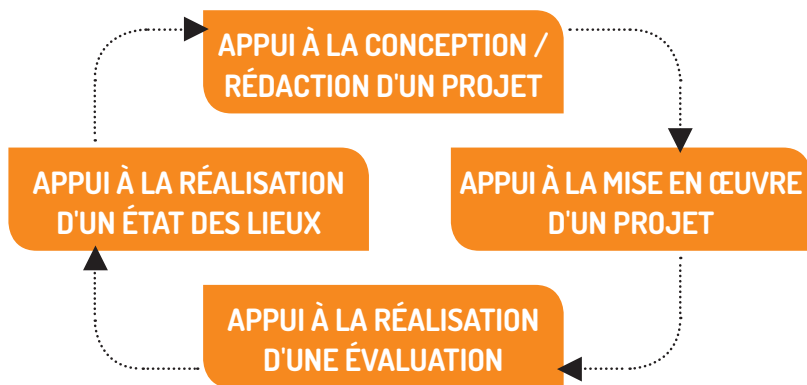
- Pour un public d'environ 100 personnes et 3 à 5 comédien.ne.s : prévoir une salle d'environ 100m² dont une aire de jeu de 6 m x 6 m.
- Rappel : "Prév'en scène" est divisé en deux temps complémentaires : une représentation théâtrale devant plusieurs classes regroupées suivie obligatoirement, une quinzaine de jours après, par une animation de reprise dans chacune des classes ayant assisté à la représentation. Ce programme est incompressible.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute action programmée et annulée par l'établissement, 3 jours ouvrés avant celle-ci, est budgétisée et donc considérée comme réalisée. Il sera donc impossible de la déplacer ou de la reprogrammer.

>> ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE DES PROFESSIONNEL.L.E.S

Soutien à la mise en place de projets d'éducation pour la santé dans les lycées et CFA.



CONTACTS RÉFÉRENTES PÉDAGOGIQUES

- > Académie de Créteil : Jihenne TLIBA, jtliba@lecrips.net
- > Académie de Paris : Cindy DA COL, cdacol@lecrips.net
- > Académie de Versailles : Fanny GAUCHER, fgaucher@lecrips.net

>> PÔLES RESSOURCES DU CRIPS IDF

L'INFODOC : DOCUMENTATION ET RESSOURCES

Rendez-vous sur le portail d'information du Crips : www.lecrips-idf.net

- Rubrique "S'informer" : des dossiers thématiques en ligne, le point sur l'actualité, des synthèses pour tout savoir sur les thématiques Éducation à la sexualité ou Prévention des consommations de drogues.
- Rubrique "Agir" : pour trouver des outils pédagogiques et supports ; les sélections de l'animathèque ; les outils et expositions en prêt au centre de documentation ; des ateliers pour découvrir et expérimenter les outils...

Demandez l'aide personnalisée d'une documentaliste spécialisée pour toutes vos recherches d'informations et de documents : tél : 01 56 80 33 10. Mail : documentation@lecrips.net

LA FORMATION

Constitué d'une équipe de formateur.trice.s (médecins, infirmier.ère.s, psychologues, travailleur.euse.s sociaux.ales, animateur.trice.s de prévention), le pôle formation propose des formations :

- adaptées aux professionnel.le.s des secteurs sanitaires, sociaux et éducatifs,
- sur mesure, à la demande des organismes et de leurs équipes,

Catalogue des formations consultable sur le site : www.lecrips-idf.net

Tél. : 01 56 80 33 30. Mail : formation@lecrips.net

>> COMMENT VOUS INSCRIRE

- **1 : EN MAI** : envoi des programmes.
- **2 : DE JUIN À SEPTEMBRE** : inscriptions en ligne
pour les lycées : <http://lycees.lecrips-idf.net>
pour les CFA : <http://cfa.lecrips-idf.net>
- **3 : DE JUIN À OCTOBRE** : traitement des demandes*.
- **4 : DÈS LE 12 SEPTEMBRE 2016** : début des animations et représentations théâtrales.

* Attention : Compte tenu du grand nombre de demandes, il est possible que nous ne puissions pas répondre favorablement à toutes.

>> NOS OUTILS
D'INFORMATION
DISPONIBLES
À LA COMMANDE



>> NOUS CONTACTER

• **POUR LE SUIVI ADMINISTRATIF (inscriptions / validations / planifications)**

Tél : 01 56 80 33 22 / 41 • Mail : Lycees_cfa@lecrips.net

Horaires : De 9 h à 18 h • Du lundi au jeudi • Jusqu'à 17 h le vendredi

• **POUR LA COMMANDE DE BROCHURES**

Tél : 01 56 80 33 33 • Mail : diffusion@lecrips.net